

engagements à réaliser dans le contexte du Système de gestion environnementale (SGE). Bien que le SGE soit focalisé sur le pilier « environnement » du DD plutôt que sur une intégration des trois piliers, on a jugé qu'il était trop important pour ne pas en faire mention dans le contexte de ce but. Le Comité de gestion environnementale continue de progresser dans le développement et l'application du SGE des deux ministères; basé sur les critères de la norme ISO 14000*, il cible 12 secteurs prioritaires : les sites contaminés, les réservoirs de stockage de combustible, les substances appauvrissant la couche d'ozone, l'approvisionnement, les bâtiments durables, la gestion de l'utilisation des terres, l'eau et les eaux usées, l'énergie, la gestion des déchets solides, les interventions d'urgence, la gestion des matières dangereuses et la gestion des flottes de véhicules. D'une importance clé pour une écologisation efficace des opérations, un tel SGE est particulièrement difficile à appliquer pour deux ministères à l'oeuvre dans 270 emplacements disséminés dans 180 pays.

Les deux ministères participent activement à divers comités interministériels qui partagent de l'information, développent des instruments et collaborent à l'examen de questions horizontales - qui tous influencent l'application des principes de DD. Une question horizontale digne de mention est l'élaboration d'une stratégie fédérale du développement durable, qui pourrait encadrer l'action de tous les ministères dans ce domaine. Nous continuerons de travailler avec d'autres ministères et organismes à élaborer une telle stratégie dans un proche avenir, en tant que première étape dans le développement d'une stratégie nationale. Les deux ministères participent aussi à une autre initiative horizontale d'envergure, l'Initiative de développement durable dans les opérations gouvernementales, qui a présentement pour objectif premier de faire adopter par les ministères des techniques de mesure et des méthodes de rapport communes.

*On trouvera dans le Glossaire plus de précisions sur les critères de la norme ISO 14000

But 1 Les défis relatifs aux nouvelles structures ministérielles

Au fur et à mesure qu'évolueront les structures du ministère des Affaires étrangères et du ministère du Commerce international, il y aura des défis à relever:

- poursuivre l'intégration du développement durable à des secteurs d'activité et à des plans d'activités distincts
- poursuivre le développement et la mise en oeuvre du système de gestion environnementale comme il s'applique à des opérations distinctes
- respecter tous les engagements de la Stratégie y compris ceux qui recouvrent les intérêts des deux ministères
- instaurer la surveillance et les liens hiérarchiques nécessaires afin d'éviter tout chevauchement inutile des tâches.

